

AVIS

BOURSES DEPARTEMENTALES 2009/2010

Les habitants de la commune de MERIEL sont informés que les demandes de bourses départementales pour l'année scolaire 2009/2010, pour les élèves de l'enseignement secondaire, agricole ou supérieur, doivent être déposées avant le

15 OCTOBRE 2009

Les personnes intéressées peuvent se renseigner au Service Scolaire – Centre de Loisirs rue des Petits Prés, pour connaître les conditions d'attribution et retirer leur dossier

se munir de l'avis d'imposition 2008

A Mériel le 15/09/2009

Le Maire

J.L. Delannoy